

COMPTE-RENDU
Session de travail
de la Municipalité de Belle-Baie
TENUE : 06/06/2023 à 18 h 30

Présence :

Présents / présentes :

D. Guitard, maire
J.-G. Grant, maire suppléant
R. Arseneau, conseiller
C. Doucet, conseiller
G. Frenette, conseiller
M. Larivière, conseillère
Annik Noël, conseillère

P. Fongemie, directeur général
W. St-Laurent, greffière municipale
M. Courtin, directrice des services administratifs et
initiatives corporatives
M.-A. Godin, directeur de services aux citoyens
R. Doucet, trésorier

Absents / Absentes :

O. Dilhac, conseiller
J. Olivier, conseiller
S. Bard-Lavigne, conseillère

1. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflits d'intérêts.

2. PRÉSENTATIONS

2.1. Club Chal Baie par Maryse Arseneault

Madame Maryse Arseneault, représentante du Club d'Âge d'or de Beresford donne un bref historique du club. Elle mentionne que la bâtisse appartient à la municipalité et que celle-ci se charge de l'entretien général, des impôts fonciers, de débiter la neige, l'entretien du gazon et des plates-bandes.

Le club souhaite faire un agrandissement sur le bâtiment, pour accommoder les 282 membres. Elle mentionne que l'agrandissement pourrait être une collaboration entre les différents paliers gouvernementaux et le club d'âge d'or.

Le club d'âge d'or demande de poursuivre l'entente en place avec l'ancienne municipalité de Beresford et d'avoir une aide financière de la municipalité de Belle-Baie pour l'agrandissement.

Les membres du conseil demandent que Vincent Poirier fasse une présentation pendant une réunion ultérieure.

2.2. Association plus belles baies du monde par Gaëtan Pelletier

M. Pelletier, président de l'association de plus belles baies du monde, fait le point sur leur demande de commandite.

Il mentionne que le congrès mondial des plus belles baies du monde en 2025 aura lieu ici, dans la Baie des Chaleurs, en collaboration avec la baie de Tadoussac.

M. Pelletier informe les gens qu'il a entrepris les démarches pour réserver un bateau de croisière. Le bateau partirait de la baie de Tadoussac pour se rendre ici.

M. Pelletier mentionne que la thématique sera : sauver les baleines et sauver nos pêcheurs.

La conseillère Larivière questionne à savoir s'il y a un conseil d'administration. M. Pelletier confirme qu'il y a un conseil d'administration et mentionne que l'assemblée générale annuelle est prévue pour juillet.

En termes de support M. Pelletier demande que la municipalité soit un partenaire financier et demande également pour une lettre de support.

3. TRAVAUX PUBLICS

3.1. Demande d'éclairage public - reçu par Coastal Metals Limited - rue Usine, Beresford

Le directeur de services aux citoyens informe le groupe que Coastal Metals Limited a fait une demande pour ajouter des lumières de rue dans la proximité de leur entreprise.

Il mentionne également que par le passé la municipalité a déjà fait installer de l'éclairage sur les poteaux déjà installés.

Ce fut le consensus des membres du conseil d'installer de l'éclairage si les propriétaires de Coastal Metals s'engagent de faire l'installation des poteaux.

La greffière enverra une lettre à M. Devin MacTavish, représentant de Coastal Metals Limited.

3.2. Asphaltage section de la rue Usine, Beresford

Le directeur de services aux citoyens informe le groupe qu'il a reçu une demande pour faire asphalté le bout de la rue Usine, dans le parc industriel de Beresford.

Il présente l'estimation obtenue de St-Isidore Asphalte.

Après discussion, les membres du conseil délèguent les membres de l'administration d'obtenir d'autres estimations par d'autres fournisseurs et également de vérifier pour un produit moins coûteux.

3.3. Asphaltage Quartier Nigadoo

Le directeur de services aux citoyens informe le groupe, que l'automne dernier la rue des Érables et la rue des Bouleaux, secteur Nigadoo, ont été refait, mais l'accotement n'a pas été complété et il y a une différence de plus de 6 pouces avec la chaussée.

Il mentionne que la municipalité a reçu des plaintes et il présente l'estimation obtenue de St-Isidore Asphalte pour l'achat et l'installation de la roche concassée.

Après discussion, les membres du conseil délèguent les membres de l'administration d'obtenir d'autres estimations par d'autres fournisseurs.

3.4. Achat de camion à ordure

Le directeur général fait le point sur ce dossier. Il mentionne que certains contrats, pour les ordures dans les DSL, terminent sous peu et il explique qu'il faut 2 ans pour recevoir un camion à ordures une fois qu'il est commandé.

Les membres du conseil sont d'accord que les membres de l'équipe d'administration poursuivent le travail dans ce dossier.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 47.

X

Wanda St-Laurent
Greffière municipale